

développement et les deux gouvernements ont accepté d'étudier avec d'autres les moyens de faire progresser le commerce dans ces pays. Les ministres ont aussi discuté de la situation internationale du grain. Ils ont fait l'examen de diverses questions bilatérales dont celle de l'énergie, et plus particulièrement du pétrole, des problèmes agricoles et de l'accord relatif à l'industrie automobile. Ils ont décidé de poursuivre les discussions sur certaines de ces questions au niveau des fonctionnaires plus tard au cours de l'année. Les 12 et 13 novembre, on s'est rencontré à Washington pour discuter de l'accord relatif à l'industrie automobile. Les Américains ont alors soutenu que le commerce, dans ce domaine, pouvait maintenant se faire beaucoup plus librement que par le passé; quant aux délégués du Canada, ils ont affirmé que, malgré l'efficacité accrue et l'expansion de l'industrie canadienne de l'automobile, progrès réalisés grâce à l'accord, on ne pouvait être assuré de voir se continuer de tels progrès en l'absence de toute forme de garantie. Les deux gouvernements ont exposé leur point de vue, mais les discussions elles-mêmes n'ont pas permis d'en arriver à une conclusion. D'autres réunions ont eu lieu au cours de 1969; on y a traité de diverses questions bilatérales ayant trait au domaine financier et à la balance des paiements au sujet desquelles des ententes spéciales relatives aux mouvements de capitaux existent depuis quelque temps déjà entre le Canada et les États-Unis.

Pendant l'année et plus précisément lors de la réunion du Comité permanent Grande-Bretagne--Canada, en octobre, le Canada a souligné que depuis quelques années les relations économiques et commerciales entre les deux pays étaient malheureusement moins étroites, et a exprimé le souhait que les intérêts canadiens puissent être pris davantage en considération quand la Grande-Bretagne établit ses lignes de conduite. Les représentants de la Grande-Bretagne ont expliqué que leur politique nationale d'économie à l'importation se situe dans un contexte de lutte contre la concurrence, la réussite sur ce plan constituant la principale force qui ait permis aux pays industrialisés de faire progresser leur commerce extérieur depuis la dernière guerre. La Grande-Bretagne s'est dite prête à collaborer avec le Canada si elle pouvait le faire sans nuire à ses propres intérêts. Le Canada a répondu à cela en soulignant les effets malheureux que pourraient avoir, sur le commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne, les initiatives britanniques visant à encourager la production industrielle et agricole nationale au détriment du commerce extérieur. Ces initiatives ont toutefois permis à la Grande-Bretagne de mieux équilibrer sa balance des paiements. D'ailleurs, en 1969, une importante augmentation des exportations britanniques au Canada, accompagnée d'une diminution des exportations canadiennes en Grande-Bretagne, a résulté pour cette dernière en un déficit moins grand de son commerce avec le Canada. Il est de plus en plus probable que la Grande-Bretagne devienne membre de la Communauté économique européenne (CEE); le Gouvernement canadien a déclaré à plusieurs reprises qu'il appartient à la Grande-Bretagne de prendre une décision ferme à ce sujet, mais que la décision d'aller de l'avant soulèverait au Canada de graves problèmes commerciaux. Les représentants canadiens ont de plus ajouté que l'effet de la politique agricole du Marché commun serait néfaste au commerce canadien si la Grande-Bretagne l'adoptait sans aucun changement.

Les 9 et 10 octobre, un pas très important a été fait dans les relations Canada-CEE. Des délégations de la Commission et du Gouvernement canadien se sont rencontrées à Ottawa afin d'étudier plusieurs questions